



OPV -  
FORMATION  
ORGANISME DE  
FORMATION A LA  
REFRACTION,  
LA  
MANIPULATION  
DES EXAMENS  
EN IMAGERIE  
OPHTALMOLOGI  
QUE, EN  
SECRETARIAT  
MEDICAL ET  
MANAGEMENT.

5 RUE DE ROME  
75008 PARIS  
FRANCE  
TEL : 01 85 08 09  
87

SIRET :  
793 961 624  
00020

APE : 8559A

NDA :  
11755066275

# OPV FORMATION

## Formation professionnelle continue

N° déclaration d'activité : 11755066275  
PROGRAMME DE FORMATION

	<b>Thème :</b>	<b>IMAGERIE</b>
<b>Intitulé du stage</b>	<b>PRATIQUE ET ANALYSE EN IMAGERIE OPHTALMOLOGIQUE</b>	Réf. : Imagerie
<b>Public Visé</b>	Orthoptistes	
<b>Prérequis</b>	Etre Orthoptistes pour réaliser cette formation	
<b>Objectifs</b>	A l'issue du stage le participant pourra Savoir manipuler les différents outils d'imagerie en ophtalmologie Reconnaître les signes pathologiques	
<b>Contenu</b>	Manipulation des différents appareils d'imagerie (OCT, Rétinophotographe, Topographe, Biometre, etc) Les pathologies du segment antérieur Les pathologies du segment postérieur	
<b>Modalités</b>	Stage inter ou intra entreprise. La formation est organisée sous forme d'apports théoriques et de mises en pratique. Les mises en situation se feront en présentiel dans les locaux de Point Vision. La formation est animée par des formateurs spécialisés.	
<b>Méthodes pédagogiques</b>	Supports audiovisuels. Une documentation technique est remise aux participants. En présentiel, un box complet pour 2 participants avec tout le matériel utilisé en centre, pour une mise en pratique	
<b>Modalités d'évaluations</b>	Une évaluation des connaissances est réalisée en début et en fin de formation afin de mesurer les acquis. Des évaluations en post formation seront réalisées à chaque fin de module. A la fin de la journée de présentiel, le formateur réalise une synthèse avec des mises en situation et des questions/réponses.	
<b>Accessibilités aux personnes en situation d'handicap</b>	Conditions d'accueils et d'accès des publiques en situations d'handicap ( locaux, adaptation des moyens de la prestations)	
<b>Délais d'accès</b>	En convenance avec l'entreprise selon la ou les dates définies	
<b>Dates</b>	Journée présentielle : à définir (7 heures)	
<b>Durée</b>	7 heures	
<b>Tarifs</b>	615 € TTC	
<b>Sanction</b>	Attestation de formation	

